



# Assemblée générale

Soixante-dixième session

**92<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 26 avril 2016, à 10 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Lykketoft..... (Danemark)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## Point 7 de l'ordre du jour (suite)

### Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

#### Troisième rapport du Bureau (A/70/250/Add.2)

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite l'Assemblée générale à porter son attention sur le troisième rapport du Bureau. Au paragraphe 1 a) du rapport, le Bureau recommande à l'Assemblée générale qu'une question additionnelle, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations », soit inscrite à l'ordre du jour de la présente session sous le titre I, « Questions d'organisation, questions administratives et autres questions ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inscrire une question additionnelle, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale des migrations » à l'ordre du jour de la présente session sous le titre I?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au paragraphe 1 b), le Bureau recommande en outre que cette question soit examinée directement en séance plénière. Puis-je considérer que l'Assemblée générale

décide d'examiner cette question directement en séance plénière?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres que le point intitulé « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale des migrations » devient le point 175 de l'ordre du jour de la présente session.

## Point 73 de l'ordre du jour (suite)

### Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

#### d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl

#### Séance extraordinaire commémorative de l'Assemblée générale marquant le trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl

**Le Président** (*parle en anglais*) : Beaucoup d'entre nous se rappellent l'horreur et la peur que nous avons éprouvées il y a 30 ans lorsqu'un accident nucléaire s'est produit à Tchernobyl, sur le territoire de ce qui est aujourd'hui l'Ukraine – l'accident le plus grave dans l'histoire de l'industrie nucléaire. L'accident a libéré une énorme quantité de radionucléides sur une vaste étendue

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-11731(F)



Document adapté

Merci de recycler



du territoire de l'Ukraine, du Bélarus et de la Fédération de Russie, dévasté l'économie essentiellement rurale de la région et entraîné le déplacement de plus de 300 000 personnes. Les moyens de subsistance perdus il y a près de 30 ans ne sont pas complètement restaurés et de nombreuses personnes touchées sont encore victimes de la pauvreté, de l'exclusion et de la stigmatisation envers les régions contaminées.

Aujourd'hui, nous nous rappelons le coût humain de la catastrophe. Nous nous souvenons de ceux qui ont sacrifié leur vie pour empêcher que ce désastre ne s'aggrave. Nous faisons le point sur les nombreux problèmes qui subsistent et nous envisageons des solutions qui soient porteuses de progrès pour les communautés touchées. Nous renouvelons notre engagement en faveur d'un avenir plus sûr. Rendons hommage aux trois pays les plus touchés par la catastrophe de Tchernobyl – l'Ukraine, le Bélarus et la Fédération de Russie – qui se sont employés à protéger les populations touchées contre les effets des rayonnements, à atténuer le plus possible les conséquences de l'accident de Tchernobyl et à bâtir un avenir meilleur pour les communautés.

L'Assemblée générale et le Programme des Nations Unies pour le développement – en tant que coordinateur de toutes les activités des Nations Unies liées à l'accident de Tchernobyl ces dernières années – ont également joué un rôle important. Cette année, en même temps que le trentième anniversaire, nous célébrons la fin de la Décennie du relèvement et du développement durable des régions touchées par Tchernobyl.

Différentes activités se dérouleront dans les pays touchés, notamment une conférence de haut niveau à Minsk, qui a débuté hier, et une exposition de photos sur le thème « Tchernobyl, tragédie, leçons, espoir » qui se tient actuellement dans le bâtiment du Secrétariat. Ces activités seront suivies d'un rapport du Secrétaire général, et des activités se dérouleront pendant la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Dans l'avenir, nous continuerons de faire preuve de solidarité internationale, de façon que les personnes qui ont le plus souffert de cet accident puissent se relever complètement.

Avant de poursuivre, je voudrais consulter les membres en vue d'inviter M. Edmond Mulet, Secrétaire général adjoint et Directeur de cabinet du Secrétaire général, à faire une déclaration au nom du Secrétaire général en cette occasion.

S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale souhaite, sans créer de précédent, inviter M. Edmond Mulet, à faire une déclaration à l'occasion de cette séance commémorative?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Edmond Mulet, Secrétaire général adjoint et Directeur de cabinet du Secrétaire général, à faire une déclaration au nom du Secrétaire général.

**M. Mulet** (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici pour commémorer le trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, l'accident nucléaire le plus grave de l'histoire. J'ai le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée au nom du Secrétaire général. Cette catastrophe a eu de graves conséquences sur les plans humanitaire, environnemental, social et économique. Un nuage radioactif a recouvert une grande partie du nord-est de l'Europe et ses effets se font encore sentir dans la région et dans le reste du monde.

Cet anniversaire est l'occasion de faire le bilan des enseignements tirés, de réfléchir au processus de relèvement et de souligner, une fois encore, les efforts héroïques de ceux qui ont été les premiers à se rendre sur les lieux du réacteur endommagé, le 26 avril 1986, et qui ont sacrifié leur santé, et dans bien des cas, leur vie, pour sauver d'autres personnes. L'accident de Tchernobyl sera toujours lié à la sûreté nucléaire. Cet accident a suscité une nouvelle prise de conscience des questions de sécurité et des améliorations considérables à apporter à la réglementation des centrales nucléaires dans le monde.

La catastrophe de Tchernobyl a rassemblé la communauté internationale, laquelle a manifesté son appui aux efforts gigantesques déployés par les autorités locales, régionales et nationales. Je félicite en particulier les Gouvernements du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine pour leur action concertée. Le signe le plus tangible des efforts actuels en matière de coopération internationale est sans conteste la nouvelle arche de confinement, dont la construction est quasiment achevée et qui devrait rendre le complexe plus stable et plus sûr sur le plan environnemental pour les 100 prochaines années. Nous sommes redevables aux gouvernements et aux institutions internationales qui ont contribué au financement de cette structure totalement inédite.

Depuis 1986, l'ONU contribue à répondre aux besoins des personnes vivant dans les régions à proximité de Tchernobyl, grâce notamment à la fourniture d'une aide humanitaire d'urgence et à une aide toujours en cours au relèvement et au développement socioéconomique. L'ONU a également fourni des informations essentielles sur les effets durables des rayonnements sur les communautés locales.

Je me félicite du succès de l'approche en matière de développement adoptée il y a 10 ans et menée par le Programme des Nations Unies pour le développement. Les communautés touchées par l'accident sont désormais plus autonomes et des leçons ont été tirées pour l'avenir. L'enseignement tiré de la tragédie de Tchernobyl a aidé d'autres personnes et d'autres communautés dans le monde à se protéger et à surmonter leur traumatisme, notamment lors de l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi en 2011.

Il existe un risque croissant de catastrophes dans lesquelles les événements naturels se conjuguent aux crises chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Au Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui se tiendra à Istanbul les 23 et 24 mai prochains, le Secrétaire général demandera aux dirigeants d'envisager des stratégies multidisciplinaires intégrant la prévention, la préparation et la réponse.

À l'avenir, les efforts de relèvement à long terme concernant Tchernobyl devront être liés aux Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. La promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) de ne laisser personne de côté s'applique avant tout à ceux qui sont confrontés à des crises à travers le monde, à ceux qui luttent depuis des années pour surmonter les menaces pesant sur leur santé et leurs moyens de subsistance et à ceux qui continuent de faire preuve de résilience sur la voie du relèvement et du développement. Leur perte et leur douleur ne seront jamais oubliées.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint et Directeur de cabinet du Secrétaire général de la déclaration qu'il vient de faire au nom du Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Bélarus.

**M<sup>me</sup> Roche** (Bélarus) (*parle en anglais*) : Il y a 30 ans, à 1 h 23 du matin, le 26 avril 1986, une série d'événements dans le réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl provoquait une explosion

massive qui répandit un nuage de particules radioactives mortelles dans le magnifique ciel nocturne que les vents poussèrent à une vitesse époustouflante bien au-delà du lieu de l'accident, déclenchant ainsi ce qui devint la plus grande catastrophe nucléaire au monde. Un nouveau nom, « Tchernobyl », est entré dans le langage, dans l'histoire des catastrophes naturelles et dans l'histoire du monde avec une force mortelle et effrayante. Le soleil a brillé, le vent a soufflé, la pluie est tombée et le poison radioactif s'est répandu.

Je m'appelle Adi Roche et je suis originaire de la République d'Irlande. Aujourd'hui, en ce jour de souvenir et de recueillement à l'échelle mondiale à la suite de la tragédie de Tchernobyl, j'ai la possibilité de prendre la parole devant l'Assemblée générale grâce à la générosité du Gouvernement et de la Mission du Bélarus.

Je ne peux pas m'exprimer devant l'Assemblée avec l'autorité d'un scientifique ou d'un médecin; je ne peux pas étayer mes déclarations par des expériences en laboratoire ou des essais sur le terrain, car je n'ai pas les compétences médicales ou scientifiques pour appuyer mes observations. Mais, en toute humilité, je peux rendre compte à l'Assemblée d'une vérité, d'un témoignage et de preuves qui viennent du cœur. Je me suis rendue à Tchernobyl où j'ai travaillé pendant 30 longues années, et je suis encore hantée par les histoires de gens que j'ai rencontrés pendant cette période – de femmes comme Tanya, originaire d'un village détruit appelé Lipa, au sud du Bélarus. Je me rappelle la façon dont elle m'a décrit comment elle avait été déracinée à tout jamais comme un arbre de la terre de ses ancêtres, et que désormais elle était en train de dépérir et de mourir. Secouant la tête avec incrédulité, elle m'a dit :

« Nous n'avons pas seulement perdu notre village, nous avons perdu la vie. Tchernobyl est comme une pierre dans mon cœur, à jamais lourde, à jamais présente, et désormais le chant de ce village s'est tu. »

Il y a Pavel, chef de famille, qui n'a pas quitté son village. Lorsque je lui ai demandé pourquoi il restait dans une zone contaminée, il s'est agenouillé et a pris deux poignets de terre dans ses mains, et les larmes coulant de ses yeux, il a embrassé cette terre et dit :

« Cette terre est sacrée. Elle est la terre de mes ancêtres. Cette terre est mon âme. Si vous m'éloignez de cette terre, vous prenez mon âme. »

Pavel, et des milliers d'autres comme lui, ont subi à jamais l'immense perte d'un lieu, d'une communauté, d'une histoire.

Tchernobyl, et malheureusement aujourd'hui Fukushima, est à jamais sombre et lugubre – un péché contre la beauté et le miracle de notre merveilleuse planète Terre, un péché contre des gens simples et décents. On pourrait croire que 30 ans après, Tchernobyl fait partie du passé, qu'il ne représente plus une menace pour le monde, mais la réalité est tout autre. Tchernobyl n'appartient pas au passé, Tchernobyl existe, hélas, à jamais. Les conséquences de ce terrible accident nucléaire ne peuvent être effacées. Le monde porte à jamais cette empreinte radioactive et des millions de personnes subissent encore son héritage mortel. Nous ne connaissons peut-être jamais l'étendue réelle de la contamination, nous ne pourrions peut-être jamais l'expliquer comme s'il s'agissait d'une simple formule géométrique, mais la tragédie de Tchernobyl est bien réelle.

Il y a trois semaines, je suis retournée dans les « zones d'aliénation » hautement contaminées, les « zones d'exclusion », comme on les appelle, autour de la centrale de Tchernobyl et au-delà. Alors que je me trouvais là pour une mission d'établissement des faits, des hommes qui avaient héroïquement combattu pendant des jours et des mois pour freiner la propagation de ce feu radioactif, des hommes qui ont procédé à l'évacuation des villes et des villages, des hommes qui ont dû démolir, ensevelir et brûler 2 000 villes et villages, m'ont demandé de m'exprimer en leur nom et de raconter leur histoire à tous ceux présents ici aujourd'hui.

Aujourd'hui, je porte la médaille de service de Tchernobyl avec beaucoup de fierté, un profond respect et un sens aigu des responsabilités. Cette photo m'a été donnée par un officier militaire liquidateur, Valerii Zaitsev. Je brandis cette photo dans cette salle en reconnaissance du travail accompli par Valerii et d'autres pour protéger notre planète. Ces hommes – ces 700 000 liquidateurs – étaient des gens comme les autres. C'était des soldats, des civils, des pilotes d'hélicoptères, des pompiers, des mineurs et des ingénieurs. Ils ont été envoyés dans l'incendie nucléaire de Tchernobyl. Valerii et ses vaillants camarades ont lutté contre le feu hautement radioactif de Tchernobyl. C'était leur « Ground Zero ». Comme les courageux services de secours, les héros du 11 septembre lors de la terrible catastrophe de New York, eux, les liquidateurs

de Tchernobyl, ces hommes nobles qui se sont sacrifiés, méritent d'être honorés et reconnus en tant que héros, qui n'ont pas seulement sauvé l'Europe, mais qui ont véritablement sauvé le monde d'une catastrophe plus grande encore. Les liquidateurs de Tchernobyl sont nombreux à estimer qu'ils n'ont pas été suffisamment honorés; ils estiment tout simplement avoir été déshonorés, négligés, abandonnés et oubliés du monde.

Aussi, je lance en premier lieu un appel à l'Assemblée afin que ces hommes héroïques, qui ont été les premiers à intervenir à la suite de cet accident de l'ère nucléaire – les liquidateurs – soient reconnus et que le monde crée un fonds mondial pour répondre à leurs besoins médicaux et sociaux. Afin d'honorer la promesse que j'ai faite à Valerii et à des milliers d'autres combattants courageux, je présente respectueusement cette demande à l'Assemblée.

Deuxièmement, je propose également respectueusement que cette journée, le 26 avril, soit déclarée par l'ONU Journée officielle de commémoration de Tchernobyl – que cette journée soit toujours honorée et commémorée et qu'elle soit l'occasion d'un engagement renouvelé de mener de nouvelles initiatives pour alléger davantage les souffrances endurées par les populations vivant dans les régions touchées.

Troisièmement, afin d'éviter un nouveau Tchernobyl, je demande à l'ONU d'utiliser rapidement son pouvoir et son influence pour appuyer la construction d'un nouveau sarcophage, d'un bouclier de sûreté vital sur le réacteur, car cela est indispensable pour que nous puissions contenir les matières hautement radioactives qui s'échappent encore du réacteur numéro 4, et que nous puissions passer à la phase suivante, la phase deux de démantèlement du réacteur, et trouver un moyen sûr d'enlever et de stocker les centaines de tonnes de matières hautement radioactives. Ce projet représente un défi, car cela n'a jamais été fait auparavant. Cela exigera une nouvelle technologie, une nouvelle approche et un nouveau savoir-faire.

Quatrièmement, je demande également humblement que des dispositions soient prises pour financer l'accès à une alimentation saine et le suivi d'une alimentation adéquate, afin de protéger les citoyens vivant encore dans les régions touchées

Cinquièmement, je demande que les personnes vivant dans les zones touchées puissent bénéficier d'un suivi en matière de contrôle des rayonnements, qu'ils disposent des équipements médicaux et des scanners

les plus perfectionnés, afin que soit assuré un suivi rigoureux et efficace, en particulier des enfants et des femmes enceintes vivant dans les zones contaminées.

Enfin, je demande que les zones contaminées, cette vaste portion de terre hautement contaminée ne soit ni cultivée ni repeuplée.

Tous les représentants ici présents sont sans doute pères, mères ou grands-pères, et certains membres oncles ou tantes. Aujourd'hui, je demande aux représentants de se souvenir et d'honorer les enfants, les enfants innocents de Tchernobyl. Ils ont tant perdu et ont dû renoncer à tant de choses. Nous leur devons de tout mettre en œuvre pour protéger leur santé, leur bonheur et leur droit à un avenir sain et sûr, car les enfants constituent le trésor le plus précieux de toute nation. Ils constituent notre plus grande richesse. Ils sont notre legs aux générations futures, et pourtant, ils sont souvent réduits au silence et condamnés à l'anonymat.

Je les représente également ici aujourd'hui. Je suis une voix parmi d'autres voix, d'autres voix qui s'expriment haut et fort en faveur de la protection et de la valeur de tous les enfants. Que ces voix soient entendues aujourd'hui par cette auguste Assemblée. Car étant donné les autres catastrophes qui occupent l'attention de l'Assemblée, malheureusement Tchernobyl est souvent relégué aux oubliettes de l'histoire et du passé, sans doute parce que cette tragédie est bien différente des images profondément dérangeantes de la guerre, de la famine et d'autres catastrophes dans lesquelles nous pouvons constater les conséquences immédiates d'une bombe, d'une balle ou de la famine.

Toutefois, la guerre qui est livrée depuis 1986 par Tchernobyl est silencieuse, invisible mais non moins meurtrière. Elle n'a pas d'odeur, pas de goût ni rien qui nous avertit du danger. Il n'y a pas d'abri, d'échappatoire ou de sortie d'urgence. Pourtant elles battent toujours dans le cœur de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant innocent encore en vie. Elles battent dans leurs rivières, leurs villes, leurs torrents et leurs forêts, ces rayonnements mortels qui crépitent sans cesse et avec férocité sur les compteurs Geiger, dans la torpeur silencieuse de ce qui est et sera toujours Tchernobyl.

L'ancien Secrétaire général Kofi Annan a parfaitement compris cette tragédie lorsqu'il a déclaré :

« Tchernobyl est un nom que nous voudrions tous effacer de nos mémoires, car il rappelle un événement qui a ouvert une boîte de Pandore à des ennemis invisibles. »

Ces ennemis hanteront la terre pour le reste des temps. Ces paroles sobres nous rappellent la nécessité d'être vigilant dans la protection de notre planète et de l'environnement. Le grand poète gallois, Dylan Thomas, nous a adjurés « de ne pas nous laisser doucement sombrer dans le sommeil [mais] de hurler notre rage, hurler notre rage contre la disparition de la lumière ».

Aujourd'hui, à l'occasion du trentième anniversaire de l'un des événements les plus noirs et les plus sombres de l'histoire humaine, hurlons notre rage contre la disparition de la lumière – d'une lumière qui s'estompe du fait de l'insuffisance de nos actions, de notre négligence, de notre oubli, de notre abandon, voire de notre indifférence. Hurlons notre rage contre cette lumière qui s'estompe aujourd'hui en ce trentième anniversaire. Hurlons notre rage, renouvelons et ravivons notre engagement envers les victimes innocentes de Tchernobyl. Rendons-leur la vie et l'espoir, et disons-leur, de cette salle, une fois encore :

« Vous n'êtes pas oubliés, vous n'êtes pas insignifiants et vous n'êtes pas secondaires. Ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour prendre soin de vous et vous protéger. Nous sommes vos frères et vos sœurs, votre peine et vos souffrances sont aussi les nôtres ».

Ceux qui sont présents ici aujourd'hui ne représentent pas seulement leurs présidents, leurs premiers ministres et leurs gouvernements, ils représentent aussi des hommes simples, des femmes et des enfants de leurs pays et de la planète. Je leur demande de bien vouloir écouter et d'agir, et que nous consacrons aujourd'hui nos efforts à l'allègement des souffrances des victimes et des survivants innocents de Tchernobyl, en leur offrant ce cadeau le plus précieux et le plus puissant de tous – le cadeau de l'espoir.

Alors que nous sommes réunis ici aux Nations Unies, rallumons cette lueur d'espoir dans le cœur plein d'espoir de l'Assemblée générale. Que cette lumière éclaire l'ensemble de notre planète. Mais, surtout, que cette lueur d'espoir s'envole vers les personnes qui nous sont chères et les terres du Bélarus, de l'Ukraine et de la Russie, pour leur dire :

« Regardez, regardez! La flamme ne s'est pas éteinte et une lueur d'espoir brille encore. Rassemblez-vous et puisez votre force dans cette lumière et cette chaleur, parce que vous n'êtes pas oubliés et que vous n'êtes pas seuls. Vous êtes parmi des amis et des voisins qui se soucient

de vous et qui veulent partager votre peine – pas seulement par de belles paroles, mais par des initiatives positives et porteuses de changement. L'espoir est toujours présent. »

Il faut qu'il y ait un espoir, et cet espoir réside dans chacun des États Membres.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Yelchenko** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous ceux qui participent à cet événement solennel. En premier lieu, je souhaite vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que la délégation du Bélarus dont le discours d'introduction à notre débat a été si émouvant.

L'accident nucléaire tragique dont nous nous souvenons aujourd'hui s'est produit le 26 avril 1986 à la centrale nucléaire de Tchernobyl, dans la ville ukrainienne de Prypyat, qui, à cette époque, était sous la juridiction directe des autorités de l'ancienne Union soviétique. Comme cela été démontré, la catastrophe de Tchernobyl a été le pire accident nucléaire de l'histoire nucléaire en termes de coût et de victimes. Dans l'histoire contemporaine de l'Ukraine, l'ampleur de la catastrophe ne peut être comparée qu'à la famine de 1933, à la Seconde Guerre mondiale, à l'agression et à l'occupation russe de 2014 à aujourd'hui.

Avant Tchernobyl, l'humanité n'avait jamais connu une telle catastrophe technologique en ce qui concerne son étendue et la complexité de ses incidences humanitaires, écologiques, sanitaires et socioéconomiques à long terme. Remédier aux effets de la catastrophe de Tchernobyl revêt une signification nationale pour l'Ukraine. Depuis 30 ans, mon pays met tout en œuvre pour améliorer le bien-être des communautés affectées et relancer l'économie des districts touchés. La catastrophe a bouleversé la vie de plus de 1 960 000 personnes dans plus de 2 200 sites touchés. Le renforcement de la résilience des communautés frappées et le rétablissement de leur autonomie constituent la base du développement durable ainsi que notre priorité absolue.

À cet égard, la région ne pourra retrouver un développement socioéconomique durable que si les impératifs de sécurité en matière de radioprotection sont pleinement satisfaits. C'est pourquoi l'Ukraine a mis l'accent sur la transformation des installations de secours en un système sûr sur le plan écologique et sur

l'achèvement de la construction de la nouvelle arche de confinement. Parallèlement, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne la mise en place d'une infrastructure pour la gestion sûre des déchets radioactifs à long terme et le retraitement du combustible nucléaire irradié. Nous approchons de l'étape finale d'atténuation des conséquences de la catastrophe, à savoir le démantèlement des structures instables, l'extraction des matières contenant du combustible et leur transformation en matières sûres.

La catastrophe de Tchernobyl a eu de graves conséquences sur les plans politiques et sécuritaires. Elle a modifié les comportements dans de nombreux aspects de la vie quotidienne, en particulier à l'égard de l'industrie du nucléaire et ses garanties. Les normes et les règlements internationaux en matière de radioprotection ont été entièrement revus, ainsi que les stratégies nationales relatives au développement de l'énergie nucléaire, à la sûreté nucléaire et à la gestion des déchets radioactifs.

La réponse efficace aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, en particulier la transformation du confinement en un système écologiquement sûr, est très compromise par la nécessité de faire face à l'agression de la Russie. Dans ce contexte difficile, la coopération internationale s'avère essentielle. Au cours de ces années, le système des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'Union européenne ont fait la preuve de leur engagement résolu à aider l'Ukraine à rétablir les zones touchées. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance pour le concours qu'ils nous apportent à la mise en œuvre de projets internationaux visant le relèvement et le développement durables des districts touchés.

Aujourd'hui, la menace terroriste mondiale dans le contexte du développement nucléaire pacifique est devenue une question internationale. C'est pourquoi l'Ukraine se félicite de la priorité accordée par la communauté internationale à la protection physique des matières nucléaires, ainsi que de l'entrée en vigueur de l'accord sur la sécurité nucléaire, le 8 mai prochain, qui réduira le risque d'une attaque terroriste contre des centrales nucléaires.

Nous restons attachés à la réhabilitation des zones irradiées, au renforcement du système de surveillance des rayonnements et à l'examen des questions relatives à la construction d'un complexe industriel pour la

désactivation, le transport, le traitement et l'élimination des déchets radioactifs. Notre plan prévoit également la création d'un centre de recherche et de protection de l'environnement chargé de recueillir et de faire la synthèse des études menées actuellement ainsi qu'un système de formation de spécialistes de la sécurité nucléaire et radiologique.

Nous avons franchi une étape importante cette année, à savoir l'achèvement du Plan d'action des Nations Unies pour Tchernobyl et la Décennie 2006-2016 du relèvement et du développement durable des régions touchées par la catastrophe de Tchernobyl. Cependant, il est primordial que nous poursuivions nos efforts afin que la question du relèvement post-Tchernobyl figure parmi les principaux thèmes à l'ordre du jour des réunions interinstitutions et internationales. Il importe de donner plus de poids à la dimension humaine pour la préparation et le relèvement après les catastrophes nucléaires au niveau de l'ONU et d'intégrer ces connaissances et cette expérience dans les programmes de développement mis en œuvre dans le monde entier.

La démarche visant à étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl peut s'avérer utile pour faire face à des situations d'urgence analogues dans l'avenir. Les mêmes solutions peuvent être appliquées dans d'autres situations de catastrophe nucléaire dans le monde entier. Par conséquent, la coopération internationale post-2016 pour Tchernobyl, en particulier toute nouvelle résolution de l'Assemblée générale, doit prendre en compte l'objectif d'une diffusion plus large des connaissances et de l'expérience pour la gestion durable des risques technologiques, la prévention des catastrophes, la réponse et le relèvement.

L'Ukraine a déclaré 2016 année du souvenir des liquidateurs et des victimes de la catastrophe de Tchernobyl. Une coopération axée sur les objectifs entre toutes les institutions gouvernementales, les organisations internationales et non gouvernementales ne débouchera pas seulement sur des solutions à long terme aux problèmes complexes engendrés par la catastrophe de Tchernobyl, mais également à une meilleure utilisation des connaissances acquises pour le bien commun afin de prévenir toute catastrophe nucléaire dans l'avenir. Je saisis cette occasion pour convier tous les participants à cette séance à l'inauguration officielle de l'exposition consacrée au trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, qui aura lieu à 13 heures en face de la salle de conférence 1.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

**M. Kononuchenko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous célébrons aujourd'hui le trentième anniversaire de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl – l'une des plus grandes catastrophes anthropiques du XX<sup>e</sup> siècle – qui a frappé les territoires du Bélarus, de l'Ukraine et de la Russie. À cette époque, aucun accident analogue dans le monde ne s'était produit avec la même gravité, le même niveau de contamination radioactive ou le même nombre de victimes, ce qui a exigé un investissement considérable en ressources intellectuelles et matérielles pour surmonter cette catastrophe.

Pendant la période difficile qui a suivi l'accident, des centaines de milliers de citoyens soviétiques, dont plus de 200 000 liquidateurs russes, ont participé aux opérations de nettoyage. Aujourd'hui, nous saluons leur courage. Ils ont risqué leur vie et, ce faisant, ils ont accompli leur devoir et empêché davantage de contamination par des émissions radioactives très néfastes. Malgré le dévouement des liquidateurs et les mesures d'urgence prises à l'échelle nationale pour atténuer le plus possible les conséquences de l'accident, la contamination radioactive a touché une vaste zone, y compris plus de 59 000 kilomètres carrés du territoire russe abritant plus de 3 millions de personnes.

L'objectif à long terme de remédier aux conséquences de l'accident est toujours d'actualité. Il est dans notre intérêt à tous que nous atténuions le plus possible les conséquences de cet accident au moyen des nouvelles technologies. Telle est la direction que nous devons prendre en nous appuyant à la fois sur la technologie et sur le potentiel financier de la communauté internationale tout entière. La Fédération de Russie s'efforce d'atténuer le plus possible les effets de la catastrophe de Tchernobyl, notamment par une surveillance permanente des fonds de rayonnement, l'amélioration des soins médicaux et des conditions de vie quotidienne des citoyens vivant dans les territoires touchés, le travail avec les liquidateurs et leurs familles et la réhabilitation des terres agricoles et forestières. Cela fait partie intégrante des différents programmes fédéraux mis en œuvre à l'intention de plus d'un million de citoyens russes.

Les conséquences de Tchernobyl concernent plus d'un État. La Russie coopère avec d'autres pays

et des organisations internationales au règlement de cette question. Nous ferons cette année le premier bilan de la mise en œuvre du Plan d'action de la Décennie 2006-2016 pour le relèvement et le développement durable des régions touchées. Nous remercions le Programme des Nations Unies pour le développement qui a coordonné ce travail et contribué à la mise en œuvre des projets communs.

La Fédération de Russie a apporté une contribution significative au développement de la coopération post-Tchernobyl. Nous continuons de travailler sans relâche avec tous nos partenaires, en particulier avec les pays de la troïka de Tchernobyl, sous l'égide des Nations Unies, afin que cette question soit inscrite dans le cadre général du développement durable pour la période de l'après-2016. Ce format assurera le maximum de résultats, notamment grâce à la participation d'un plus grand nombre de partenaires extérieurs aux efforts que les parties déploieront dans un avenir prévisible. Nous continuerons de coopérer de façon concrète à la prévention des risques de catastrophe dans le cadre du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies. Ce dernier doit poursuivre sa tâche en tant que coordonnateur et centre exécutif pour la coopération internationale pour Tchernobyl.

J'aimerais aborder un autre aspect important – la garantie de la sécurité énergétique. L'humanité a tiré les leçons de Tchernobyl. Dans une certaine mesure, l'accident de Fukushima nous a conduit à revoir également ces leçons. Nous sommes devenus plus prudents et plus attentifs. C'est un fait. Mais nous sommes conscients aussi du fait que l'énergie nucléaire est unique en raison de son efficacité et de son incidence minime sur l'environnement par rapport à d'autres sources d'énergie. C'est pourquoi nous continuons d'utiliser l'énergie atomique pour le bien de l'humanité, sans oublier le niveau élevé de responsabilité incombant aux propriétaires et aux opérateurs des infrastructures d'énergie nucléaire.

Il est regrettable qu'en ce triste jour de commémoration, à la mémoire des héros de Tchernobyl et de tous ceux qui ont souffert dans l'accident de Tchernobyl, le représentant de l'Ukraine n'ait pu s'empêcher de faire de basses insinuations qui n'ont rien à voir avec le débat sur cette très importante question à notre ordre du jour aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une

minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation pour les victimes de la catastrophe de Tchernobyl.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Nduhuura** (Ouganda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique à l'occasion de la commémoration du trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Il se trouve qu'il y a 10 ans, alors que nous commémorions le vingtième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, mon pays, qui présidait alors le Groupe des États d'Afrique, s'est également exprimé au nom de ce groupe (voir A/60/PV.77). Aujourd'hui, le Groupe africain se joint à nouveau au reste de la communauté internationale pour commémorer solennellement une tragédie qui restera dans l'histoire comme le pire accident nucléaire. Nous sommes solidaires des pays touchés et saluons les efforts qu'ils déploient pour renforcer leur résilience grâce à des stratégies nationales visant à atténuer les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Dix ans après, le Groupe africain prend note des progrès réalisés dans le renforcement de la coopération et de la coordination de l'ensemble du système des Nations Unies et appelle à nouveau à une intensification des progrès en vue de la pleine mise en œuvre de la troisième décennie, proclamée Décennie du relèvement et du développement durable des régions touchées par la catastrophe de Tchernobyl. Notre détermination et notre engagement collectifs en l'honneur des victimes de Tchernobyl ne seront efficaces que si nous nous efforçons d'atteindre l'objectif d'un retour à une vie normale pour les communautés touchées pendant cette troisième décennie. Le Groupe africain demeure fermement déterminé à œuvrer à la réalisation de cet objectif.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

**M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique. En ce trentième anniversaire du terrible accident nucléaire de Tchernobyl, le Groupe des États d'Asie et du Pacifique

salue la mémoire des victimes de cet accident, qui ont perdu la vie ou la santé, et se souvient de ces hommes et de ces femmes qui continuent de souffrir des retombées radioactives de la catastrophe de Tchernobyl et rend hommage aux secouristes pour l'héroïsme dont ils ont fait preuve en risquant leur vie pour protéger des personnes des effets néfastes de cet accident.

C'est l'occasion également de rappeler les réalisations accomplies ces 30 dernières années pour faire face au legs négatif et coûteux de la catastrophe de Tchernobyl. Toutefois, nous sommes conscients du fait que beaucoup reste encore à faire pour promouvoir le relèvement des régions touchées. Nous prenons acte des réalisations et des efforts en cours déployés par les Gouvernements du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, les trois pays les plus touchés par Tchernobyl, pour protéger leurs populations des effets des rayonnements, atténuer les conséquences de l'accident, rebâtir les zones touchées et promouvoir le développement socioéconomique. Nous soulignons qu'il importe de poursuivre l'appui international en faveur de ces efforts.

Nous nous félicitons des contributions importantes et de l'assistance fournie jusqu'ici par l'ONU en réponse à la catastrophe de Tchernobyl. Nous rappelons qu'en 2007, l'Assemblée générale a adopté la résolution 62/9 sur Tchernobyl, qui proclamait la période 2006- 2016, Décennie du relèvement et du développement durable des régions touchées. Dans ce contexte, nous saluons les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies de 2008 relatif à Tchernobyl. Nous encourageons la communauté internationale et les institutions des Nations Unies à renforcer la coopération et l'assistance en faveur de Tchernobyl en vue de promouvoir le relèvement des communautés touchées et d'assurer leur développement durable.

Enfin, les événements de Tchernobyl puis de Fukushima nous rappellent que les accidents nucléaires ne connaissent pas de frontière. Ces événements tragiques nous rappellent l'importance vitale que revêt la sûreté nucléaire et la nécessité de veiller à assurer et à renforcer la sûreté nucléaire. Nous devons rester déterminés à prévenir des accidents nucléaires analogues.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Dapkiunas** (Bélarus) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le Groupe des États d'Europe orientale appelle à se souvenir de la terrible catastrophe survenue à la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, qui a entraîné la perte de vies humaines et de lourdes conséquences sur les plans sanitaire, écologique et économique pour les pays de la région. Nous rendons hommage à ceux qui sont décédés pendant cette catastrophe, à ceux qui sont intervenus les premiers au prix de leur vie ou de leur santé et de leur bien-être. Nous sommes solidaires de ceux qui vivent dans les zones touchées de nos pays.

Cette catastrophe, l'une des pires tragédies anthropiques, n'a pas seulement touché notre région. Ce fut une tragédie pour l'ensemble de la communauté internationale. Néanmoins, elle nous a fourni l'un des exemples les plus remarquables de coopération mondiale pour surmonter les conséquences d'une catastrophe majeure. Elle a changé la façon dont les pays abordent l'énergie nucléaire en améliorant la sûreté et la sécurité et en adoptant une attitude plus prudente vis-à-vis du progrès technologique.

Dans ce contexte, l'importance des normes internationales en matière de sûreté et de sécurité nucléaires ne saurait être sous-estimée. La catastrophe de Tchernobyl a encouragé des pays utilisant l'énergie nucléaire à élaborer une Convention sur la sûreté nucléaire puis, après l'accident de Fukushima, à adopter la Déclaration de Vienne sur la sûreté nucléaire. À la suite de cette catastrophe, des ressources nationales et internationales considérables ont été consacrées au développement, à la santé, à la protection de l'environnement et à l'agriculture dans les régions touchées.

Depuis près de 30 ans, l'ONU joue un rôle essentiel en coordonnant l'assistance multilatérale afin d'atténuer les conséquences à long terme aux niveaux communautaire, national, régional et mondial. À cet égard, nous saluons le rôle joué par l'ensemble du système des Nations Unies et par le Programme des Nations Unies pour le développement et son Administratrice en qualité de Coordonnatrice des Nations Unies pour la coopération internationale pour Tchernobyl.

Cette coopération a eu notamment pour résultat de permettre à la communauté internationale d'acquérir des connaissances uniques et de tirer profit des meilleures pratiques et de son expérience pour prévenir, traiter et résoudre les conséquences à long terme des catastrophes anthropiques. Elle a souligné

l'une des principales leçons de Tchernobyl, à savoir que la communauté internationale doit rester vigilante, prête et unie face à de telles catastrophes, comme nous l'avons vu, par exemple, après l'accident nucléaire de Fukushima en 2011.

Les leçons de Tchernobyl et d'autres accidents nucléaires nous obligent à mettre au point des technologies nucléaires qui soient conformes à la lettre et à l'esprit des exigences internationales en matière de sûreté et de sécurité nucléaires. Les pays doivent assumer leur responsabilité vis-à-vis de leurs peuples et de ceux du monde entier lorsqu'ils envisagent de développer et d'exploiter des installations nucléaires. Il s'agit là de la manière la plus efficace et la plus fiable d'empêcher que des catastrophes analogues ne se produisent, car le prix à payer pour les erreurs est beaucoup trop élevé pour notre monde.

*M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.*

Mais plus qu'une catastrophe nucléaire, Tchernobyl a été et demeure une immense tragédie humaine qui a nous a montré la fragilité de notre monde. Elle a révélé l'importance des choses simples qui permettent à l'humanité de survivre – prendre soin des êtres chers, partager la douleur des autres et tendre la main aux personnes dans le besoin. La leçon que nous devons encore tous apprendre par cœur, c'est que ces choses simples et vitales peuvent s'effondrer et qu'il est difficile de les retrouver par l'assistance, le dialogue et la coopération.

Poursuivre nos actions positives et axées sur l'avenir en faveur de Tchernobyl n'est pas le seul moyen de perpétuer le souvenir. Il faut aussi investir dans notre avenir au travers d'un partenariat et d'une coopération renforcés, œuvrer pour un monde plus sûr, réduire le risque de catastrophes et préserver la connaissance et l'expérience. En rendant hommage au passé, nous devons aussi regarder vers l'avenir. Ce que nous voulons souligner aujourd'hui, c'est que Tchernobyl doit nous rappeler à jamais que nous sommes liés par un engagement commun envers un avenir meilleur, plus sûr et plus prospère qui ne laisse personne de côté.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. García Moritán** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons avant tout à rendre hommage

aux victimes, aux fonctionnaires qui se sont précipités à leur aide, aux organisations intergouvernementales et aux organisations humanitaires de la société civile qui, dans des conditions tragiques, ont démontré que la meilleure réponse à la douleur et aux espoirs de l'humanité réside dans la coopération, la main tendue dans un esprit de solidarité, l'entraide et la conscience humanitaire au-dessus de tout autre considération. En fin de compte, les êtres humains sont inextricablement liés par une nature commune, un destin partagé et la défense de la dignité humaine.

La tragédie de Tchernobyl a ébranlé les sécurités nationales et les complaisances internationales. Elle a montré que le risque zéro n'existe pas pour les activités nucléaires ni pour les autres domaines scientifiques. Elle nous a rappelé une fois de plus que la confiance mutuelle est la pierre angulaire de la sécurité internationale. Elle a montré que lorsque la sécurité du monde est menacée, les intérêts nationaux doivent s'aligner sur les intérêts collectifs. Il en a résulté que deux conventions clefs sur la sécurité nucléaire multilatérale ont pu être négociées rapidement et de bonne foi au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à savoir la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique.

Cette réaction a confirmé les possibilités que peut offrir le multilatéralisme. Toutefois, on peut se demander pourquoi il a fallu une tragédie d'une telle ampleur pour mettre au point des mécanismes pleinement rationnels et prévisibles de coopération internationale en faveur de la prévention. Les leçons de Tchernobyl ne s'appliquent pas seulement à la sécurité nucléaire. Le plus important de ces enseignements devrait être la capacité de prévoir toutes les situations ou tous les phénomènes qui peuvent découler de catastrophes humanitaires, des pandémies aux catastrophes naturelles.

Les principaux protagonistes de la tragédie de Tchernobyl et de son redressement ont été et demeurent, avant tout, les populations affectées. Elles ont souffert dans leur chair et elles restent la force motrice de la reconstruction. Une exposition photographique montrant leur héroïsme et leur sacrifice peut être vue dans les couloirs de ce bâtiment, et nous remercions les organisateurs de ce témoignage pour la mémoire et l'espoir. La communauté internationale continue aussi de jouer un rôle extrêmement important pour aider les victimes de Tchernobyl à se relever et reconstruire

les communautés dévastées. Nous entendons sans cesse dire, et nous en sommes d'ailleurs persuadés, que la dimension « aide humanitaire » représente probablement la meilleure composante du système des Nations Unies. Nous le devons essentiellement aux institutions spécialisées, aux programmes, aux fonds et autres organes de l'ONU. Nous sommes également profondément redevables aux dizaines d'États Membres et aux centaines d'organisations non gouvernementales et aux membres de la société civile qui ont participé à cette tâche commune.

L'important, 30 ans après cette tragédie, est d'inscrire dans notre conscience que le progrès de l'humanité ne devrait pas passer par des situations aussi douloureuses. Cette catastrophe appelle une réponse multilatérale pour laquelle la réforme des Nations Unies est indispensable. Plus que de discours, nous avons besoin de la volonté politique de renforcer l'efficacité de notre réaction collective face aux menaces internationales. Le meilleur hommage que nous puissions rendre aux victimes de Tchernobyl à la présente soixante-dixième session de l'Assemblée générale est d'envisager en profondeur et avec sérieux, loin de la défiance et des calculs mesquins, les propositions visant à renforcer la capacité humanitaire des Nations Unies. Notre groupe régional est attaché à cet objectif.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Malte, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M. Grima** (Malte) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, et je suis heureux de me joindre dans cette salle aujourd'hui au Président, ainsi qu'aux représentants de l'Ukraine, du Bélarus et de la Fédération de Russie pour commémorer le trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Nombreux sont ceux qui se rappellent le contrecoup immédiat de l'explosion à la centrale nucléaire de Tchernobyl mais, 30 ans après, beaucoup ignorent encore l'héritage transmis aux habitants, en particulier aux enfants, de la région touchée et au-delà. La communauté internationale, dirigée par l'ONU, s'est impliquée au fil des ans dans le relèvement de Tchernobyl, en fournissant tout d'abord une aide d'urgence et une assistance humanitaire puis en renforçant progressivement les capacités et le développement durable des régions et communautés touchées. À cet égard, il convient de saluer la mise en

œuvre de la Décennie des Nations Unies de relèvement et de développement durable des régions touchées par la catastrophe de Tchernobyl, qui s'achèvera à la fin de cette année.

Néanmoins, nous ne pouvons pas passer sous silence les souffrances et les besoins des personnes touchées, et nous remercions les donateurs qui s'efforcent de pallier les conséquences à long terme de l'accident, l'objectif étant de permettre le développement durable dans les zones contaminées. À cet égard, nous saluons le travail réalisé par l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement et par le Coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale pour Tchernobyl pour définir une orientation pour la coopération internationale post-2016.

Tchernobyl a jeté une ombre pour longtemps sur les nouvelles générations et la vie quotidienne dans la zone touchée. Nous devons demeurer résolus à poursuivre notre coopération avec toutes les personnes concernées afin d'assurer le succès des efforts destinés à restaurer le site, améliorer la situation environnementale et alléger les conséquences sociales et médicales découlant de l'accident de Tchernobyl, et nous efforcer que de tels incidents ne se reproduisent.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, le pays hôte.

**M<sup>me</sup> Mendelson** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom du Président Obama et du peuple des États-Unis d'Amérique, ma délégation tient à se joindre aux autres membres et observateurs présents ici aujourd'hui pour célébrer le trentième anniversaire de l'accident de Tchernobyl, les pertes tragiques en vies humaines qui en ont résulté, le courage incroyable des premiers intervenants et des professionnels de la santé sur le site, et les efforts de tant de personnes au cours des dernières décennies pour atténuer les incidences humanitaires et écologiques à long terme de la catastrophe.

Lequel d'entre nous qui était vivant à l'époque et qui a un certain âge aujourd'hui ne se souvient avec précision de l'endroit où il se trouvait lorsqu'il a entendu parler de l'accident? Étudiante diplômée à l'Université Columbia et travaillant sur cette région, avec mes camarades étudiants j'étais remplie d'émotion et de peur, songeant à ce qui s'était produit sur le terrain. J'étais d'autant plus préoccupée que nous n'avons appris cet accident que quelques jours après. C'était au début

de la *glasnost*, quelques années avant l'indépendance de l'Ukraine et longtemps avant cette technologie qui nous relie et nous définit en 2016.

Aujourd'hui, nous saluons la bravoure des secouristes qui se sont précipités sur le site, qui ont été les premiers à réagir aux événements de Tchernobyl en avril 1986. Tandis que des nuages de fumée radioactive tourbillonnaient dans l'air, ces hommes et ces femmes ont lutté vaillamment pour contenir les retombées radioactives et atténuer cette catastrophe humanitaire, sachant probablement que leurs efforts provoqueraient leur propre mort dans les heures, les jours et les mois à venir. Leur sacrifice héroïque et la persistance d'une zone d'exclusion de 30 kilomètres autour de Tchernobyl nous rappellent avec force que les événements de Tchernobyl ne doivent jamais être oubliés.

En souvenir de leur sacrifice, nous nous joignons aux autres membres pour témoigner notre engagement et notre soutien actif en faveur des efforts multinationaux visant à sécuriser le site de l'accident nucléaire de Tchernobyl et à en faire un endroit sûr et stable sur le plan environnemental. Outre les contributions des pays, les organisations internationales ont fourni une assistance sous forme de vérifications, d'évaluations, de recommandations et d'une coordination des initiatives humanitaires et de recherche. Des organisations et des instances internationales et onusiennes – l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, l'Organisation mondiale de la santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNESCO, la Commission européenne, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres encore – ont également réagi.

Ce trentième anniversaire est l'occasion pour nous d'envisager la manière dont la communauté internationale peut renforcer davantage la coordination, la coopération et la communication afin de répondre efficacement, à court, moyen et long terme, à des catastrophes humanitaires complexes comme celle de Tchernobyl. Les États-Unis demeurent résolus dans leur engagement à surmonter les conséquences de Tchernobyl. Parmi d'autres mesures, nous continuerons d'appuyer les efforts cruciaux de confinement, tels que la construction d'une installation provisoire de stockage de combustible sur le site de Tchernobyl, conformément aux engagements pris par le Président Obama et d'autres responsables américains.

L'énergie nucléaire joue un rôle vital dans la satisfaction et la diversification des besoins énergétiques du monde. Elle constitue également une composante essentielle de nos efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, alors que nous nous arrêtons un instant aujourd'hui pour nous souvenir des événements du 26 avril 1986 et faire le bilan des efforts engagés par la communauté internationale pour réduire l'incidence de Tchernobyl, nous devons renouveler l'engagement de la communauté internationale en faveur de la sûreté nucléaire.

Cet anniversaire est l'occasion de nous souvenir solennellement de toutes les victimes de la catastrophe qui a frappé l'Ukraine, le Bélarus et la Fédération de Russie – des secouristes qui ont sacrifié leur vie pour les personnes vivant dans la zone irradiée. C'est un anniversaire de solidarité. Les États-Unis s'engagent à continuer de fournir une aide financière importante en plus des 400 millions de dollars que le peuple américain a déjà octroyé à l'Ukraine au fil des ans pour faire en sorte que la catastrophe de Tchernobyl n'ait plus d'incidence sur les générations futures.

Cet anniversaire est l'occasion de saluer le relèvement, alors qu'une arche de 31 000 tonnes est en cours d'achèvement, qu'elle recouvrira bientôt le réacteur détruit et qu'elle est prévue pour durer une centaine d'années. Grâce au confinement du sarcophage âgé pour protéger l'environnement autour de la centrale et sécuriser le combustible usé, la centrale pourra être démantelée et la population de Tchernobyl pourra enfin ouvrir un nouveau chapitre de son histoire.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Cuba.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Abascal** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous commémorons aujourd'hui le trentième anniversaire de la terrible catastrophe survenue à la centrale nucléaire de Tchernobyl, qui a brisé la vie de milliers de personnes, et en particulier celle des enfants, dans les zones contaminées d'Ukraine, du Bélarus et de Russie.

L'accident nucléaire a été débattu pour la première fois à l'ONU en 1990. Depuis lors, la communauté internationale a fourni une assistance humanitaire à la population touchée. Tchernobyl est par conséquent un nom lié non seulement à une tragédie, mais aussi à une réaction mondiale et à la mise en œuvre d'une coopération internationale en tant qu'objectif des

Nations Unies, conformément au paragraphe 3 de l'Article 1 de la Charte.

Cuba a été l'un des premiers États à répondre à la demande d'assistance internationale. Au début de 1990, des spécialistes cubains se sont rendus en Ukraine pour déterminer le type d'aide qui pourrait être fournie. Le 29 mars de la même année, les 139 premiers enfants touchés sont arrivés sur l'île afin d'y être soignés. Un vaste programme gratuit de soins de santé a été lancé, qui visait à faire bénéficier les enfants touchés par l'accident de Tchernobyl d'un traitement médical à Cuba.

Dans le cadre de ce programme humanitaire, en place depuis 26 ans, plus de 25 395 personnes affectées, originaires de différents pays, dont plus de 21 340 enfants – provenant principalement d'Ukraine – ont reçu un traitement médical à Cuba. Ce programme d'assistance a eu également une incidence sur le plan scientifique, car d'importantes données relatives à la contamination interne des enfants dans les zones irradiées ont pu ainsi être recueillies. Ces informations ont été diffusées lors de grandes

rencontres scientifiques. Elles sont utilisées par les organismes du système des Nations Unies, comme l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnement ionisants.

Cuba n'offre pas ce qu'elle a en trop, elle préfère le partager. Le programme de traitement des enfants touchés par la catastrophe de Tchernobyl est un autre exemple de notre politique humanitaire et internationaliste, démontrant ainsi comment la coopération et la solidarité peuvent permettre de relever les défis auxquels est confrontée l'humanité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé sa séance extraordinaire commémorative marquant le trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 73 d) de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 11 h 20.*